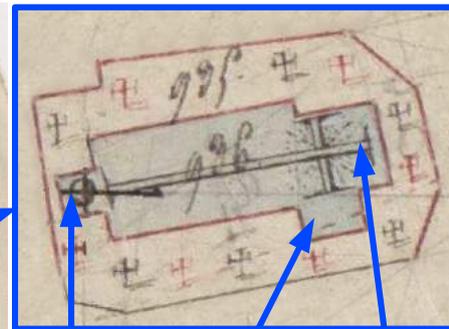


Cadastrre de 1826



Tour-clocher

sacristie

chevet

Extrait de l'ouvrage « Dictionnaire des communes – Département de la Meuse » - Auteur : H. Lemoine en 1909

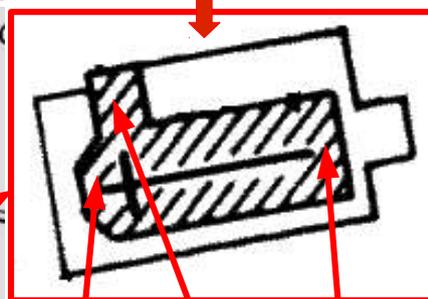
« Ce village est situé dans une gorge, sur le ruisseau de même nom, qui, un peu au-dessus, dort du pied des Côtes de la Woëvre, et va se jeter dans l'Orne. Primitivement, son nom s'écrivait « Ex » : en 1049, dans une bulle du pape Léon IX, et en 1127, dans le cartulaire de la Cathédrale de Verdun. [autres noms donnés par la suite : Asse, Aix, Eixe, Aixia].

Le fief d'Eix avait une maison forte ; il appartenait au XVIII^e siècle à la famille Gehot. De la maison-forte, il reste deux tours carrées avec meurtrières. Avant la Révolution, l'évêque était haut justicier à Eix. »

Description de l'église par l'abbé N. Robinet, en 1888, dans le Pouillé du diocèse de Verdun

« Construite, le clocher en 1725 ; le reste de l'église à la fin du XVIII^e siècle. - sans style »

[Le choeur-chevet était alors tourné vers l'Est – cf dessin encadré en bleu ci-dessus]



chevet

sacristie

Tour-clocher

1914-1918 :

L'église fut détruite pendant la première guerre mondiale.

1922-1926 :

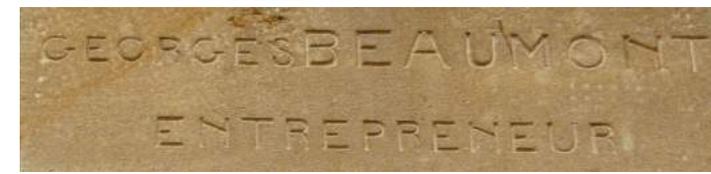
Reconstruction de l'église, mais avec le choeur-chevet tourné vers l'Ouest. [cf dessin encadré en rouge, ci-contre].

Architecte : Philippe COULON (de Verdun)
Entrepreneur : Georges BEAUMONT

Cadastrre actuel



Inscriptions visibles sur la façade principale, de chaque côté de l'entrée.



Eix – Eglise Saint Remi

Visite du 07 octobre 2016 - Document élaboré par l'UDAP de la Meuse

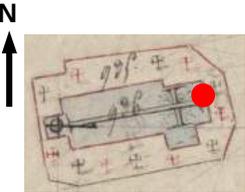
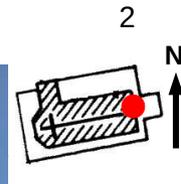
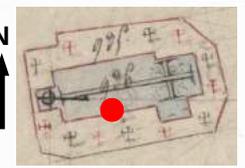


Photo avant la guerre 1914-18



même endroit

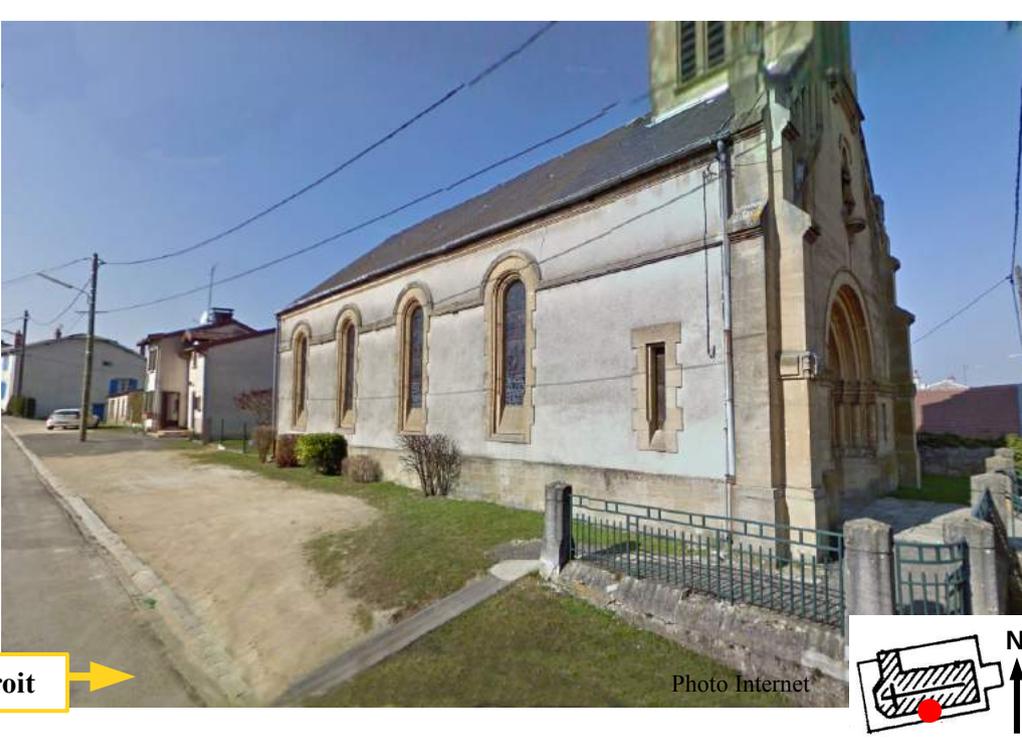
Photo Internet



Sources : service régional de l'inventaire – Base Mérimée

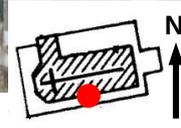


EIX (Meuse). - Visite Épiscopale (13 juin 1915) Retour à l'Église



même endroit

Photo Internet

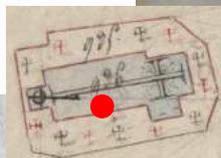
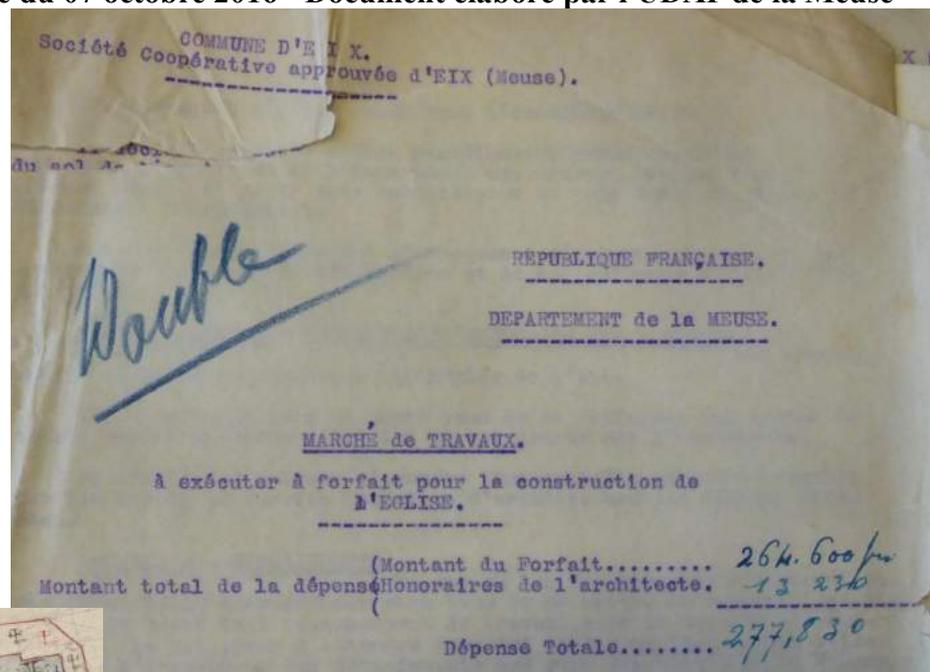


Avant



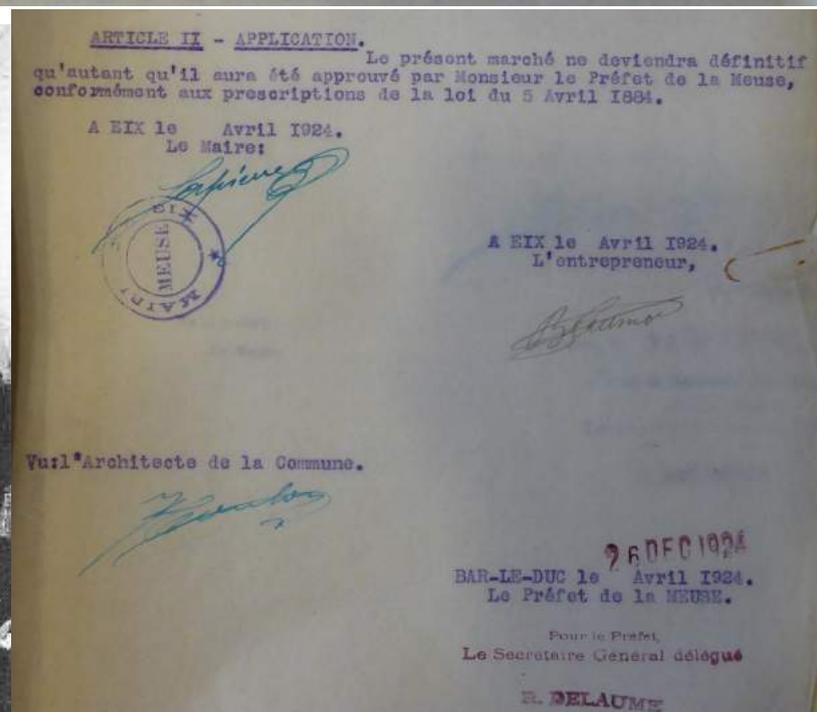
EIX (Meuse). - Visite Épiscopale (13 juin 1915)
Retour à l'Église

Visite du 07 octobre 2016 - Document élaboré par l'UDAP de la Meuse



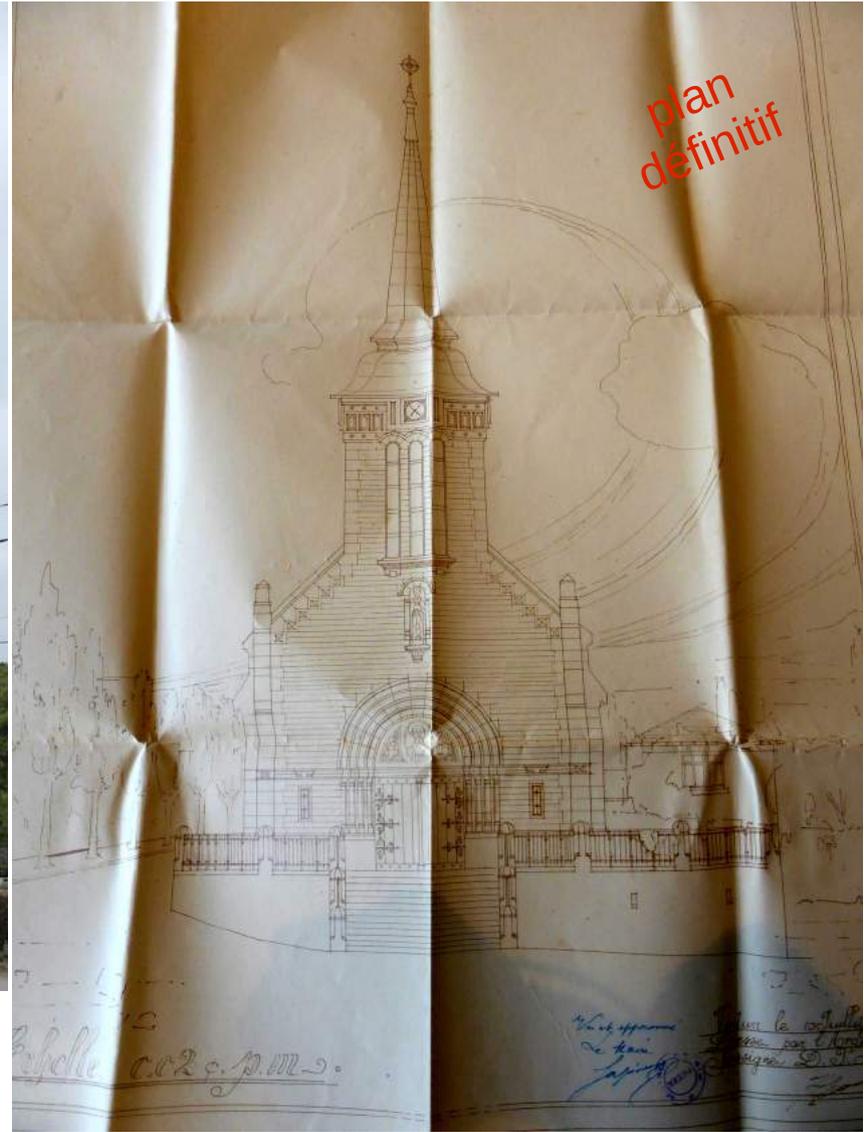
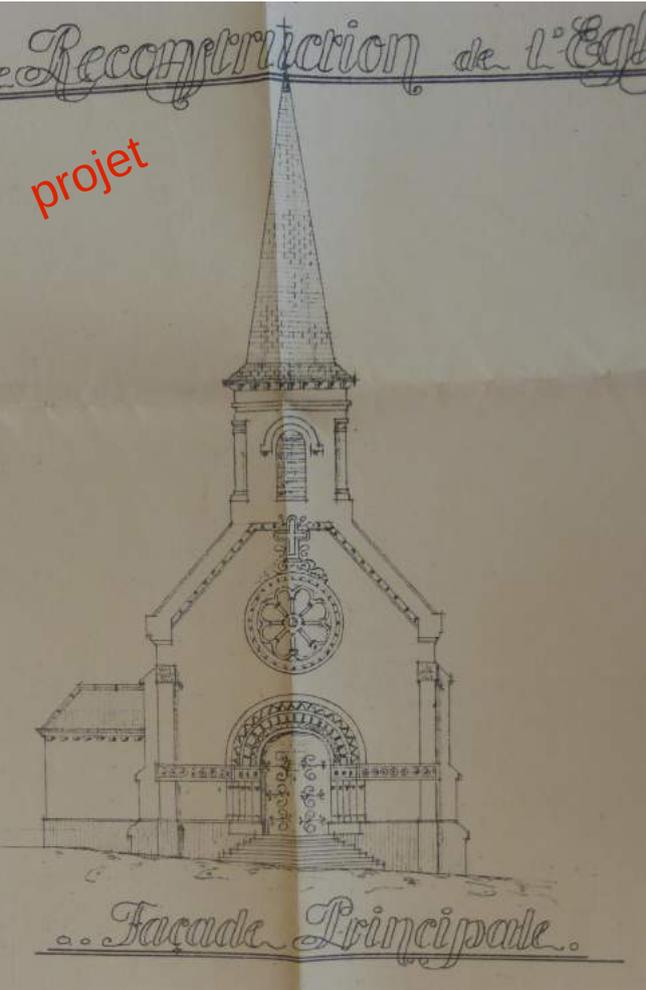
Après

Les ruines de l'église en 1919



Sources

Photographies : service régional de l'inventaire – Base Mérimée
Extrait du marché de travaux à exécuter à forfait pour la reconstruction
de l'église : Archives départementales de la Meuse – cote 10 R 989



Verdun, 27 Septembre 1922.

L'Architecte D. J. L. G.

[Signature]

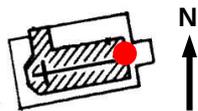
Verdun le 10 Juillet 1923

Dresse par l'Architecte

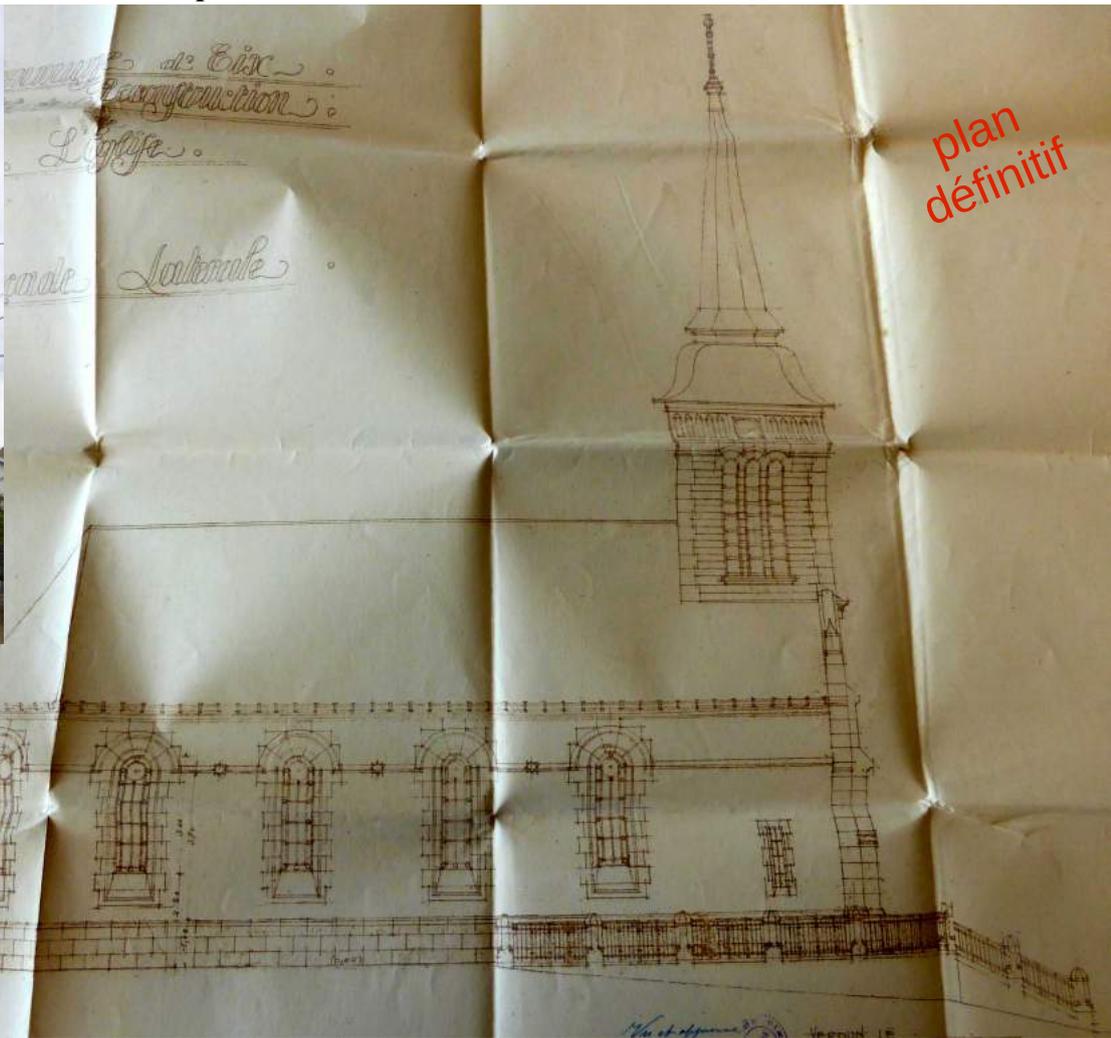
Soussigner D. J. L. G.

[Signature]

MEUSE



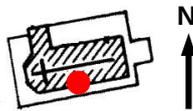
Source : AD de la Meuse – cote 10 R 989



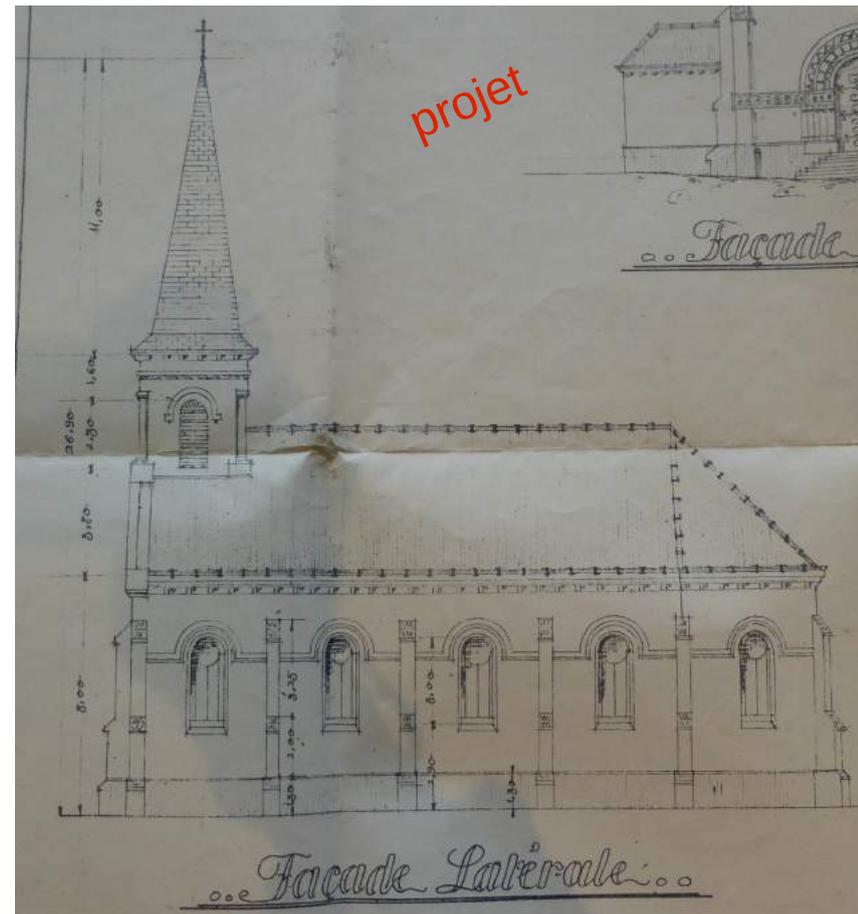
plan définitif



Source : AD de la Meuse – cote 10 R 989

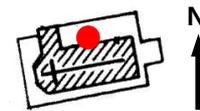


Perdun, 27 Septembre 1922.
L'Architecte D. L. L. G.
[Signature]



Source : AD de la Meuse
– cote 10 R 989

Nota : il existe les plans définitifs datés du 10/07/1923 aux Archives départementales. Malheureusement, l'encre est passée, les rendant inexploitable.



Philippe GOULON
ARCHITECTE
Désigné par le Gouvernement
5, Rue de la Belle-Vierge, 5
VERDUN

Société Coopérative de Reconstruction d' E I X (Meuse).

Handwritten signature

COMMUNE d'EIX.

PROJET DE RECONSTRUCTION de l'EGLISE.

Devis Descriptif.

des travaux de toutes natures à ex-
écuter pour la reconstruction de l'Eglise.

Le bâtiment comprendra:

L'Eglise proprement dite avec la nef, le chœur et la sacristie
et le perron.

Description Détaillée.

TERRASSE & MAÇONNERIE.

-Fouilles et Fondations-

Les fondations de l'ancienne église seront
conservées en grande partie sur les façades latérales.
Pour les autres murs les rigoles auront 0.60 de largeur et se-
ront descendues en profondeur jusqu'au bon sol.

Les terres provenant des fouilles seront transportées aux déchar-
ges publiques.

Remplissage des rigoles sous les murs extérieurs, en béton de cail-
loux et ciment de laitier sur 0.50 de hauteur, le surplus en moellons
ordinaires et mortier N°280 jusqu'au dessous du socle de 0.55 d'épais-
seur.

-Seuil-

Sur toute la largeur de la voussure du portail et pour la marche
du seuil, pierre de Lérrouville de 0.15 d'épaisseur.

T.S.V.P.

-Façade principale sur rue-

La façade principale et au dessus à
ouverture, les 4 faces du clocher seront construites en pierre armée
système PAUCHOT.

Ces façades seront ravalées de moulures suivant les détails de
pareils ci-joints.

-Façades latérales et postérieures-

-Socle-

Le socle des façades laté-
rales et postérieures y compris la sacristie, sera en pierre vieille du
pays en parement sur 0.25 d'épaisseur moyenne.

Les encadrements des baies seront en pierre de taille armée d°
les joints tracés au ciment blanc, ils seront ravalés de moulures sui-
vant détail.

Entre les encadrements des baies maçonnerie en moellons bruts et
mortier 280 de 0.50 d'épaisseur.

RAVALEMENTS EXTERIEURS.

La façade principale, le clocher et les encadrements des baies de
façades latérales, seront en parement vu parfaitement dressé et ravalé
de moulures suivant les détails et profils remis par l'architecte, tra-
cé d'appareil en blanc.

Sur les façades latérales et du chœur enduit tyrolien teinté,
1 couche de fond en mortier de ciment de Portland 285, 2 couches fous-
tées 283.

-Corniche-

La corniche de couronnement des façades latérales et pos-
térieures sera en ciment blanc suivant détail.

Pour la sacristie bandeau plat en ciment blanc.

INTERIEURS.

L'arc entre la nef et le chœur sera monté pour les piedroits, en
moellons bruts et mortier 280 jusqu'à hauteur du centre de l'arc.
Au dessus l'arc proprement dit sera en béton de ciment armé. Au dessus
de l'arc, mur en moellons bruts et mortier 280 de 0.60 de largeur.

Les piles portant le clocher seront en béton de ciment armé ainsi
que le plancher de la tribune.

-Nota-

Ce dernier plancher ne sera construit qu'après la mise en place
des cloches.

Pour supporter la charpente des cloches, 4 corbeaux ~~en~~ en
béton de ciment armé.

-Nota-

Le béton armé sera composé de ciment de Portland de gravillon
parfaitement lavés et de sable de Moselle, à l'exclusion de tout sable
de Meuse ou de carrière.

-Enduits-

Les faces intérieures des murs entre le dallage et le plafond
seront enduites en plâtre blanc 2 couches la 2ème en plâtre blanc fin.
D° sur l'arc entre la nef et le chœur et sur toutes les faces vertica-
les du clocher, à rez-de-chaussée et dans la tribune.

T.S.V.P.

-Dallage-

Le sol de la nef et du choeur recevront un dallage en carreaux de grès cérame sur forme en béton de cailloux et ciment de land de 0.05.

-Marches-

Entre la nef et le choeur la marche indiquée aux plans sera en pierre de Lérrouville avec moulure d'astragale.

-Maitre Autel et Autels latéraux-

Le maitre autel et les autels latéraux ne sont pas compris au devis. Mais il est prévu, 3 marches en pierre de Lérrouville arrondies et moulurées sur la face, dimensions portées aux plans.

CHARPENTE.

La charpente sera en sapin 4 sciages suivant les détails et dimensions portées aux plans.

Il ne sera pas toléré de flaches pour les bois qui devront être absolument nets d'arêtes, sains sans noeuds vicieux et assemblés suivant les règles de l'art.

La charpente comprendra les fermes, au dessus de la nef qui seront entièrement en sapin, arbalétriers entrants, jambes de force, poinçon liens de faitage, pannes chevrons échantignolles etc... demifermes au dessus du choeur.

La charpente sera en grande partie apparente, les bois devant être peints, toute les parties vues seront rabotées.

Pour les parties moisées dans la nef et le choeur, il sera posé des boulons spéciaux permettant de masquer les têtes par des rosaces en fer décorées.

Au dessus de la sacristie arêtiers, faitage et chevrons en sapin.

La charpente du clocher sera en sapin d° pour les arêtiers, entrants poinçon contre fiches.

Les chevrons en sapin 8/8 pour les parties du bas, la partie haut sans chevronnage.

-Charpente supportant les cloches-

Suivant détail, tout chêne de 20X20.

-Plancher bas de la sacristie-

Il sera formé de solives en chêne de 8/16 espacées de 0.50 d'axe en axe.

Le plancher haut portant plafond, sera formé de solives sapin 8/16 espacées de 0.50 d'axe en axe.

-Escalier montant à la tribune-

Tout en chêne, limon de 0.054. Marches 0.034. Contremarches en 0.027.

-Escalier montant de la tribune au clocher-

Escalier à vis tout chêne limon 54, marches 34 contremarches en 27.

COUVERTURE.

La nef et la sacristie seront couvertes en ardoises d'Angers grandes carrées pureau de 0.10 cents, fixées par 2 crochets en fer galvanisé sur voligeage sapin de 13 d'épaisseur et de 0.11 de largeur non jointif.

Sur la nef arêtiers fermés en ardoises et faitage en zinc

Le clocher sera couvert en ardoises d'Angers d° grandes carrées pureau de dix cents. Fixées par 2 crochets fer galvanisé, sur voligeage sapin de 0.013 d'épaisseur, pour l'auvent et de 0.027 pour la partie haute en 0.11 de largeur, posé non jointif avec espacement de 0.02 arêtiers idem.

Il sera posé 40 crochets d'échelle en fer rond avec noquets plomb.

Il sera fait tous les tranchis parements bandes de noquets et N°12 bandes de solin et solins en ciment nécessaires au complet à l'achèvement de la couverture.

Contre les faces du clocher et contre le pignon de la façade rue solins en zinc.

-Gouttières-

Sur la nef, le choeur et la sacristie, gouttière en zinc de 0.33 de développement sur crochets fixés sur chevrons.

-Descentes-

Il sera posé 4 descentes en zinc uni rond de 0.10 de diamètre avec dauphins par le bas sur 1.00 de hauteur. Il sera fourni tous les colliers à tige à scellement, 2 boulons etc... Les joints seront au ciment et parfaitement calfeutrés au ciment. Tous ces tuyaux et accessoires, pattes etc... seront peints au minium de plomb une couleur.

MENUISERIE.

Pour la sacristie I croisée tout chêne, dormant à 0.44 châssis 0 avec petits bois.

Porte d'entrée sur perron, en chêne à petits cadres, suivant détail remis par l'architecte; pas de bâti dormant. Lambris d'assemblage en chêne 0.054 panneaux chêne 0.034. La porte comprendra 2 parties une partie fixe formant imposte une partie à 2 vantaux mobiles, la traverse d'imposte fixe en chêne 0.08X0.10 moulurée et feuillurée à scellement de 2 bouts.

La porte intérieure du porche et la porte de la sacristie seront en chêne à petits cadres plates bandes simples bâtis de 0.041 panneaux chêne de 0.027. La porte du porche sera avec panneaux par frises baguettes aux 2 faces pour la partie haute et à tables saillantes pour la partie basse. Pas de dormant chêne 0.054X0.06.

Dans le passage entre choeur et sacristie, placards, tout sapin, portes en lambris d'assemblage, panneaux sur la hauteur. 3 rayons dans chaque placard.

Aucune plinthe par le bas des murs sauf dans la sacristie, plinthe chêne 0.013X0.11 et dans la tribune en chêne 0.018X0.11. Dans l'escalier de la tribune, socles rampants chêne 0.018 m/m.

Au pourtour de l'arrivée de l'escalier dans le clocher, tambour tout sapin en 3 sens composé de montants et huisseries en sapin 8X8 traverses en sapin 0.54X8. Revêtement des faces verticales et du plafond en sapin 0.027 par frises sans baguettes. Pour la porte revêtement d° avec barres en chêne 0.034X0.080.

La porte et les chambranles de la sacristie seront en chêne apparents I° choix. Les autres portes seront peintes à l'huile.

Visite du 07 octobre 2016 - Document élaboré par l'UDAP de la Meuse

Les stalles du chœur ne font pas partie du présent devis.

Pour l'escalier de la tribune main courante en chêne profil à gorge fixée sur la bandelette en fer.

Pour celui du clocher d° à olive.

-Plafond-

Pour le plafond de la nef et du chœur, faux caissons entre ferme formés de barres de 4X10 sapin chanfreinées sur les rives, 3 divisions entre chaque portée de fermes.

Sur les entrants pour masquer le vide des moises, moulures rattachées en sapin de 0.12X0.034.

Toutes ces parties de menuiseries seront vissées sur les pannes les fausses pannes. (environ 2 vis au mètre linéaire).

Dans la sacristie parquet chêne 0.027, 2° choix cloué sur sol. Parquet des tribunes: en chêne à l'anglaise par frises de 0.11 en 0. sur lambourdes chêne 8/8 scellées sur le plancher en béton d'encima armé. Parquet sous l'horloge en sapin 0.027 brut cloué sur solives. Le plafond de la tribune sur les côtés de la nef et du chœur sera formé de frises en sapin de 0.11 en 0.027 clouées sur les pannes et les traverses de la charpente. Les frises seront posées comme du par rainées et baguettées I face et rabotées sur I face d° pour être lisses.

SERRURERIE.

Le portail d'entrée à 2 vantaux avec imposte fixe sera ferré de 4 paumelles simples à équerres et à boules avec gonds à scellement de 0.30 de branche et 0.40 d'équerre, 2 paumelles simples à T et à boules d° par le milieu 4 équerres simples en fer 30X6 de 0.80 de dev. entaillées et fixées avec vis, une crémone R.G. de 20 m/m avec gâches, I serrure de sûreté de 0.16 première qualité avec béquille bronze et ressort spécial. Pattes à scellement pour l'imposte fixe.

La porte intérieure à 2 vantaux ferrée comme celle ci-dessus sans pattes à scellement.

Porte de la sacristie ferrée de 7 pattes à scellement de 0.14, 3 paumelles doubles de 0.19 une serrure à 2 pènes de 0.14, première qualité à ressort spécial pour béquille double en cuivre poli avec gâche.

Le placard de la sacristie d°.

Porte du clocher, 2 pentures I loquet avec mentonnet et I serrure noire de 0.16 avec gâche.

Rampe en Ber à barreaux droits de 0.016 m/m fixée sur le limon de l'escalier d'accès à la tribune. Pour l'escalier allant au clocher rampe à barreaux de 0.016 à col de cygne fixée sur le limon en fer avec -ige filetée écrou et contre écrou.

Pattes en fer 40X6 pour les crémaillères.

15 pitons de suspension pour l'ensemble de l'Eglise, sur les murs du clocher, chainage en fer plat 50X10 avec ancrés en fer carré de 20 m/m et de 0.50 de long.

Pour la charpente des clocher renforcement des assemblages aux angles par des équerres en fer 30X6 boulonnées.

-Abats-sous-

Les abats sous seront formés de lames horizontales en tôle de 2 m/m fixées sur 4 montants en fer cornière 30X30 à sceller dans les voussures et appuis, les lames renforcées chacune de 2 plat bandes en fer plat 25X5 soudées à chaque extrémité.

Trappes d'accès à l'horloge ferrée de 2 pentures à marteau avec anneau à vis.

Balustrade du chœur en fer forgé suivant détail.

Balustrade de la tribune d° suivant détail.

Vitrage des baies fixes comportera des petits bois en fer à T 30X25 suivant détail du plan.

PEINTURE.

Les plafonds seront peints à la colle 2 couches dans la sacristie, fonds baptismaux, porche escalier et tribune au centre.

Les menuiseries extérieures et intérieures seront peintes à l'huile 2 couches sur impression ponçage et rebouchage avec emploi de couleurs fines.

Les gouttières tuyaux de descente, les balustrades du chœur et des tribunes, les mentures etc... recevront une couche de minium de plomb et 2 couches à l'huile.

Sur les faces intérieures du porche de la nef, du chœur et de la tribune et sacristie, entre le dallage, le plafond, peinture huile 3 couches sur égrenage et rebouchage. Peinture pochée en dernière couche avec tracé de joints. A la hauteur des arcs frise au pochoir de 0.30 de hauteur.

Sur l'arc entre nef et chœur peinture au pochoir en 3 tons d° de 0.40 cents. de largeur. Sur la face des piedroits autour des niches pochoirs en 3 tons d°.

Les plafonds de la nef et du chœur seront peints à l'huile 3 couches, 2 tons.

Toutes les peintures sont prévues en 2 tons.

VITRERIE.

Les vitraux des baies de la nef du chœur et de la sacristie seront en verre jaune série Meuse N°17.

PERRON. & MURS de SOUTÈNEMENT.

Pour les fondations, fouille en rigole des murs de 0.50 de largeur et en profondeur jusqu'au bon sol. Remplissage des rigoles en béton de cailloux en mortier 280.

Pour les murs, maçonnerie de moellons bruts et mortier 280. Il sera laissé des barbacanes sur toute l'épaisseur pour l'écoulement des eaux.

-Limon marches et pilastres-

47-
Sous les marches massif en béton de cailloux et mortier de chaux hydraulique.

Le couronnement des murs de soutènement en bordure de la rue, sera en pierre de DIEUE suivant détail.

Sur la face au Nord couronnement en béton de ciment de Portland de 0.05 d'épaisseur et enduit.

Dallage entre me perron et le portail dallage en béton de cailloux et mortier de ciment de Portland de 0.10 d'épaisseur avec enduit en ciment de 0.02, ce dallage est prévu sur la largeur du portail et sur le passage à gauche.

Jointolement sur les faces extérieures des murs de soutènement jointolement en mortier de ciment blanc.

-Balustrade-

Sur les deux côtés du perron et sur les murs de soutènement balustrade en fer entre pilastres en pierre suivant détail.

Peinture au minium des balustrades et huile 2 couches.

Dressé par l'architecte soussigné
VERDUN le 12 Avril 1924.

*Vu et approuvé
Le Maire
Lapierre*

Vu et approuvé
BAR-LE-DUC le 26 DEO 1924
Le Préfet de la Meuse
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général délégué
R. BELAUME

Source : AD de la Meuse – cote 10 R 989

« Avant 1914, et notamment au sujet de la guerre de 1870, qui avait déjà affecté la Meuse de façon importante, la notion de dommages de guerre n'était pas admise, et les sinistrés pouvaient seulement solliciter un recours gracieux : le cas de force majeure que constituait un conflit excluait toute idée de responsabilité des Etats ou des armées. Mais dès les premières semaines de la Grande Guerre, dans la Marne (septembre 1914), on entrevoit l'importance des dégâts matériels et la dimension que vont avoir les destructions dans les quatre années suivantes. C'est à Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle (un département rapidement sinistré), que revient l'idée d'une **loi qui confierait à l'Etat la charge de réparer les dommages de guerre. Le principe est avalisé par la loi de finances du 26 décembre 1914, qui consacre le droit individuel à une réparation des dommages subis pour faits de guerre.**

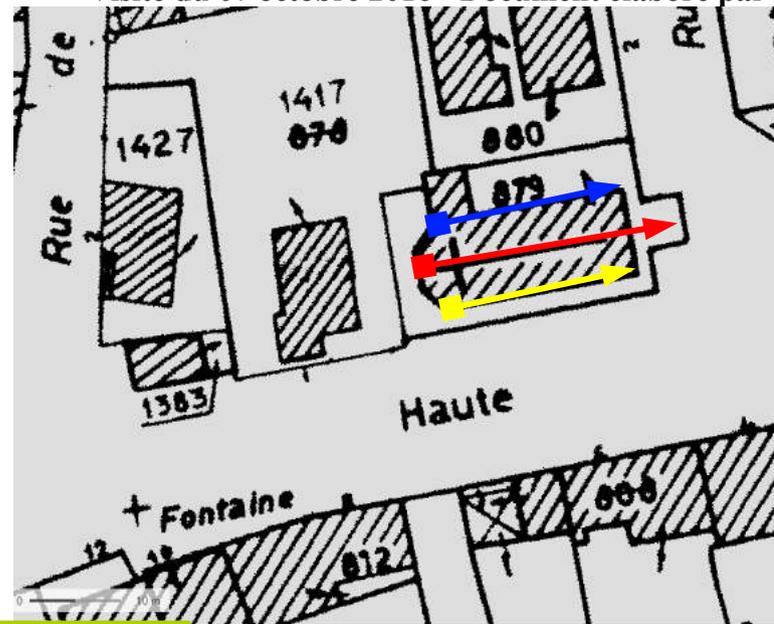
Ce n'est qu'en 1919, après la libération des territoires, que l'administration chargée de régler ces dommages se met réellement en place. L'ampleur des dégâts nécessite en effet la création ex nihilo d'une administration complète dévolue à cette tâche, qui fonctionnera de façon intensive pendant une dizaine d'années environ, marquée par de nombreux changements dans son organisation et dans son fonctionnement, au gré de l'évolution des besoins. A la situation d'urgence des premiers mois, pendant lesquels la priorité est à la remise en route des infrastructures et à la réinstallation des réfugiés qui rentrent progressivement, succède une activité de plus en plus administrative et comptable, centrée sur l'indemnisation et le contrôle de l'utilisation des crédits attribués à chacun. »



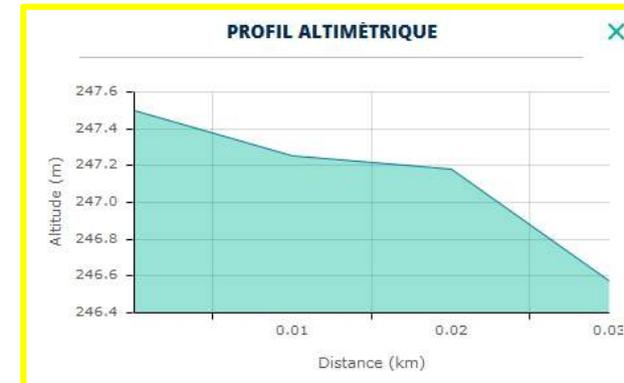
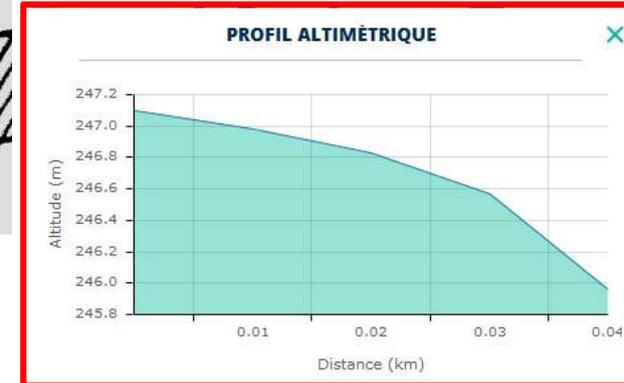
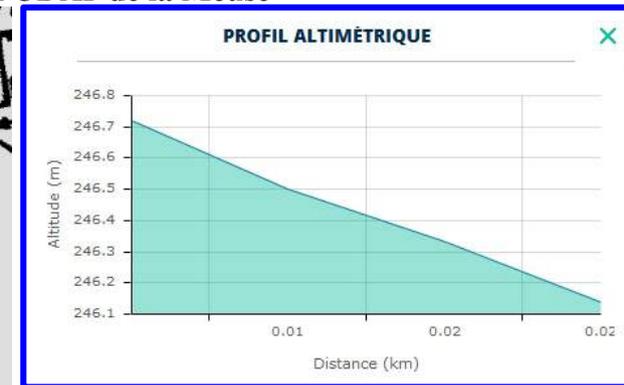
EIX (Meuse). — Intérieur de l'Eglise.

Source : Service régional de l'inventaire – Base Mérimée
Vue intérieure vers le chœur vers 1926 (d'après une carte postale)

Visite du 07 octobre 2016 - Document élaboré par l'UDAP de la Meuse



Données cartographiques : © IGN



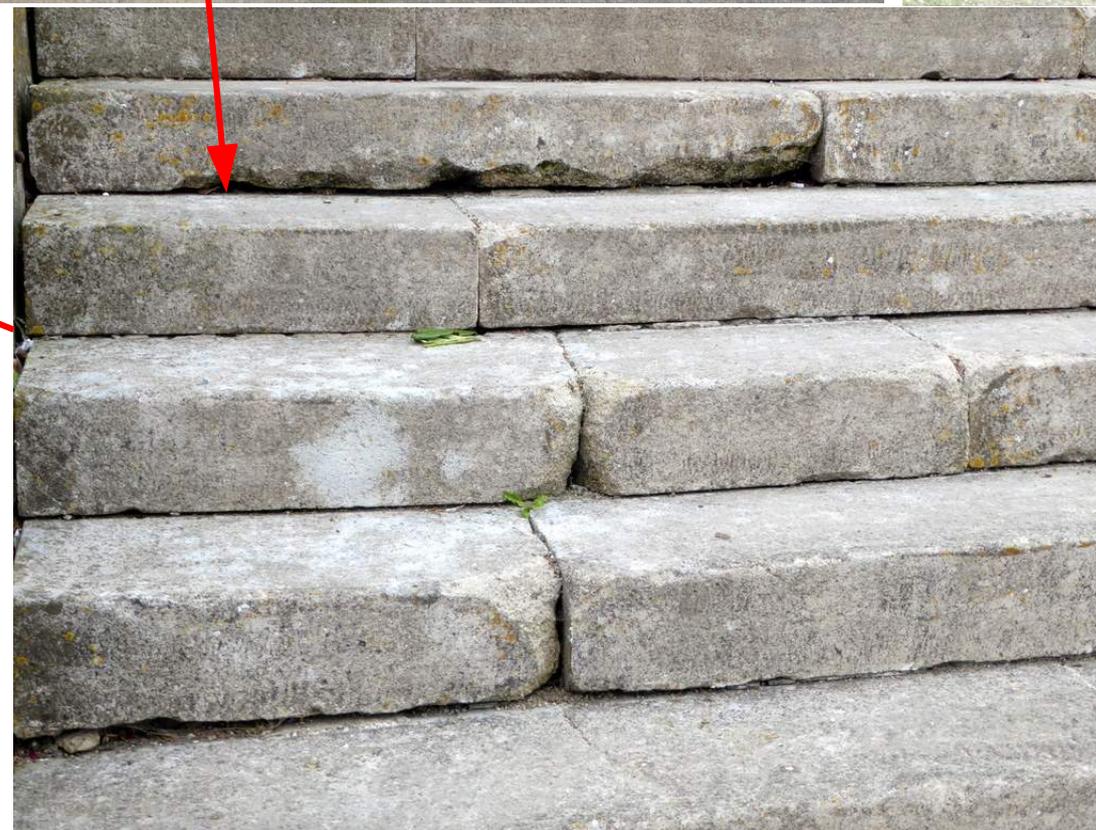
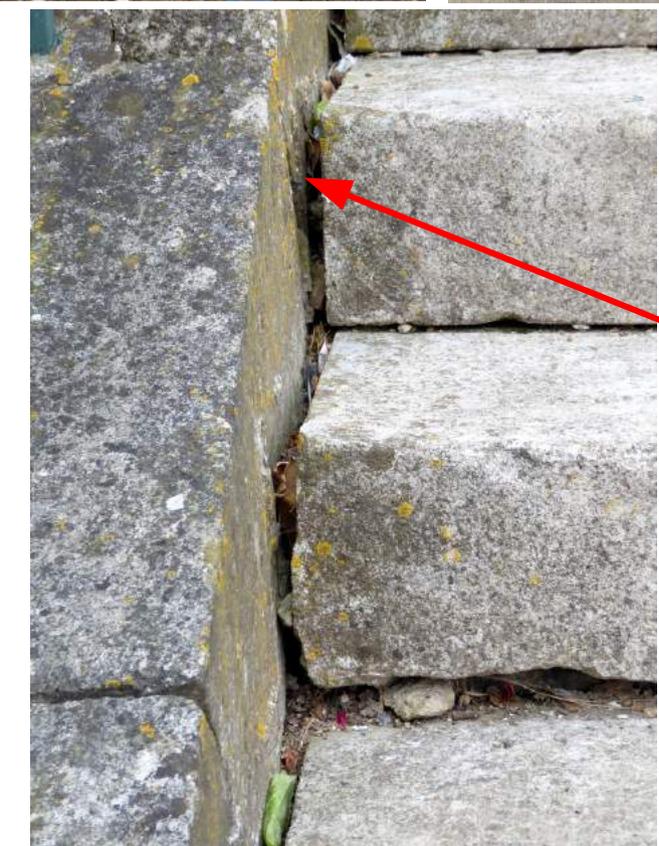
Chante-pleure ou barbacane : le mur dispose d'ouvertures pour favoriser l'écoulement des eaux pluviales contenues dans la terre.

Comme signalé dans les pages précédentes, le parti pris de reconstruction de l'église a été de l'inverser par rapport à son orientation d'origine. La tour-clocher, qui représente la masse la plus importante de l'église, se trouve à l'Est, dans la pente descendante naturelle du sol (cf profils altimétriques ci-contre). Tout le poids, et par conséquent les forces, s'exercent vers l'Est. L'escalier et le mur maçonné en moellons servent de contrebutée à la tour-clocher, en maintenant les terres.

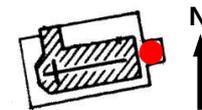


Pour la bonne conservation de l'édifice, il sera nécessaire de veiller régulièrement à maintenir le perron, l'escalier et le mur en bon état.





L'escalier est à reprendre et à consolider.



L'eau s'insinue entre le perron et l'escalier. A long terme, ce phénomène provoque un déchaussement des marches.



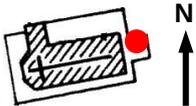
Les dalles seront déposées soigneusement pour pouvoir être replacées après les travaux de consolidation du perron. Afin de réduire les coûts, ces travaux seront entrepris en même temps que la mise en accessibilité de l'église.

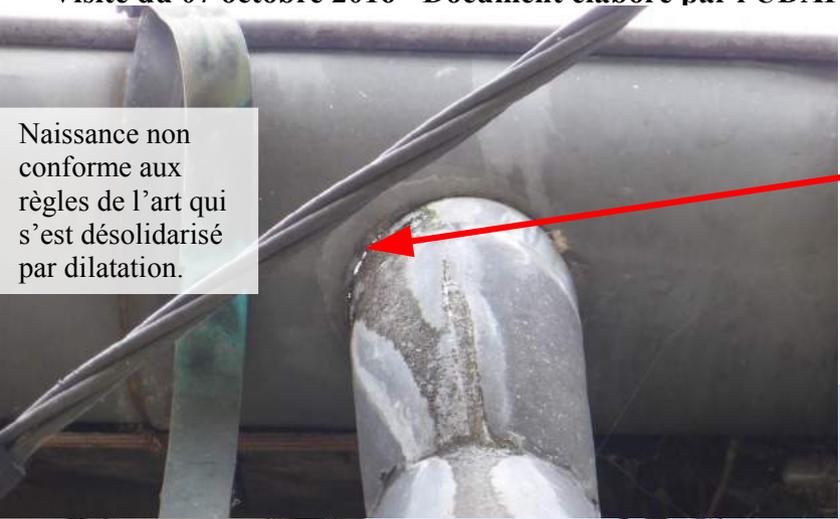
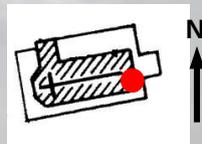


Il semblerait que la terre (ou remblais) sous les dalles n'ait pas été suffisamment tassée, occasionnant un fontis et formant une sorte de cuvette pour les eaux pluviales qui concourt à l'accentuation du phénomène. Ce tassement a occasionné un retrait par rapport aux marches.



Zone concernée par la mise en accessibilité PMR





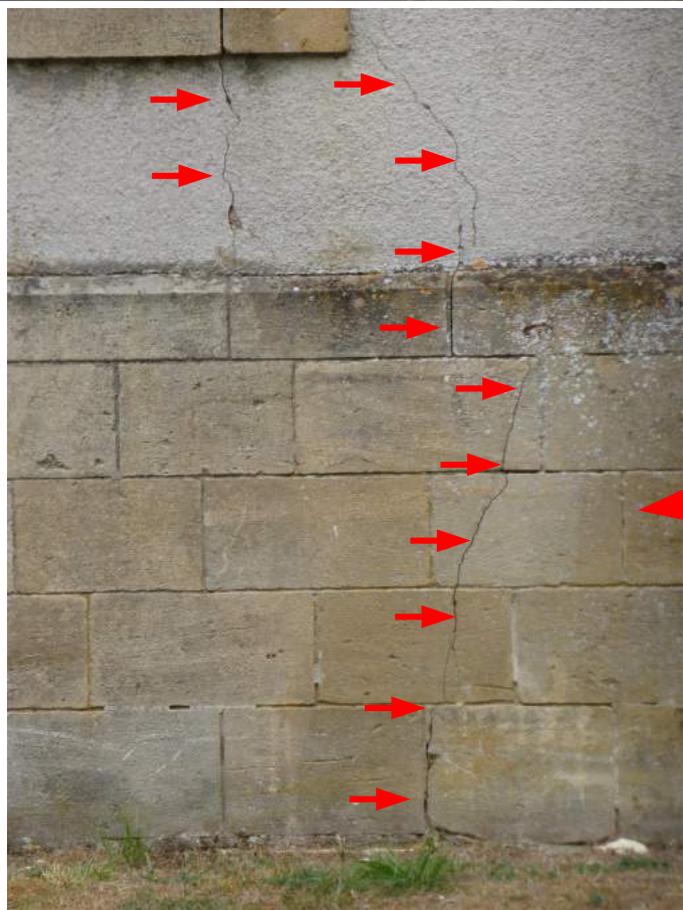
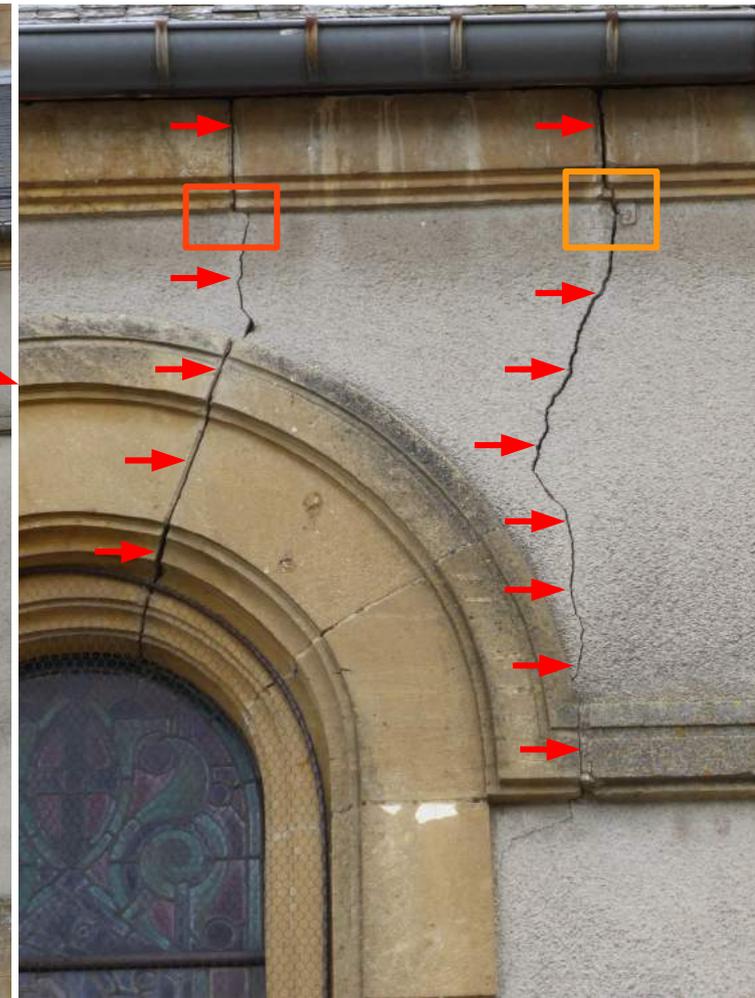
Naissance non conforme aux règles de l'art qui s'est désolidarisé par dilatation.



Zone à aménager pour la mise en accessibilité PMR



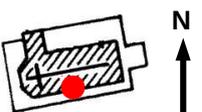
En l'absence de collecteurs d'eaux pluviales, les pluies se déversent en pied de mur (soubassement). Ceci a pour conséquence la formation de fissures des murs guttereaux.



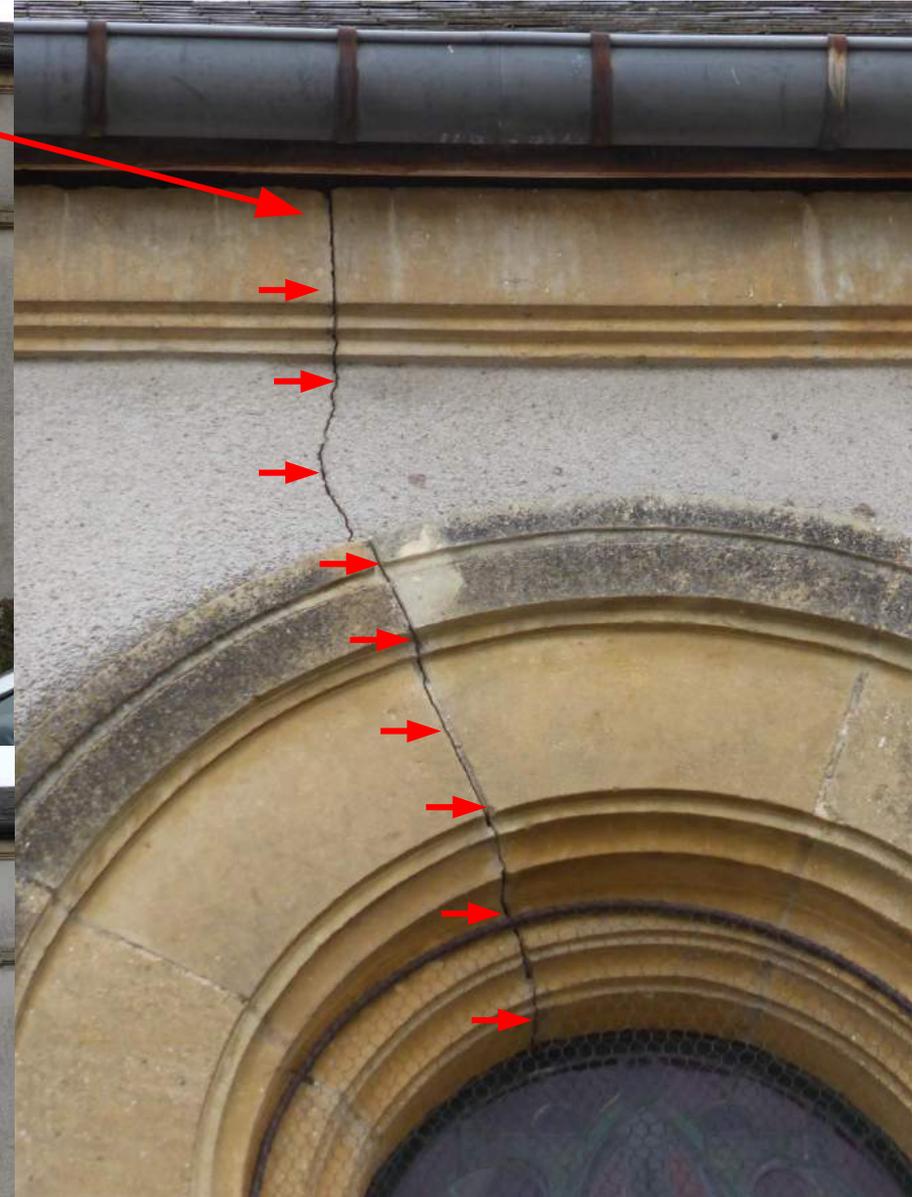
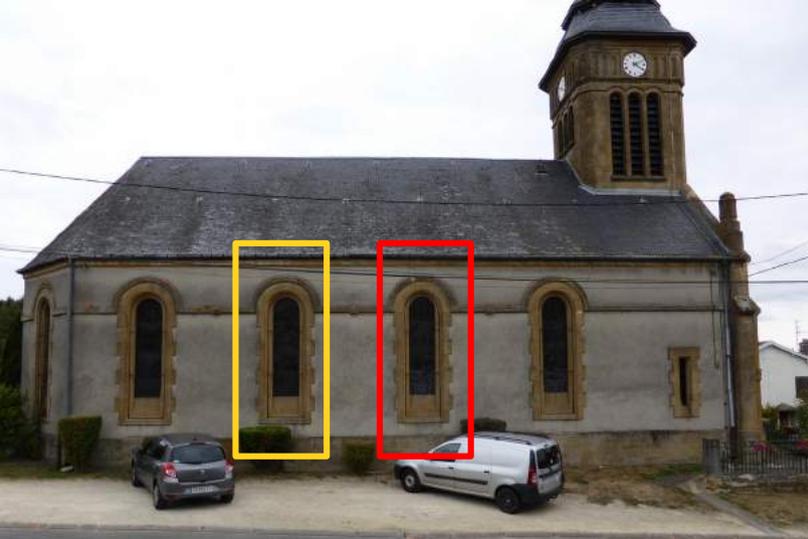
Les fissures situées en bas de la baie sont traversantes. Cf page 17



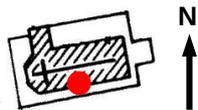
Des témoins avaient été placés en septembre 1949, permettant de dater l'apparition des fissures.

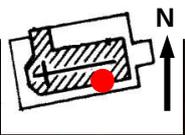


Vue en contre plongée



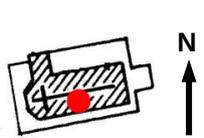
La fissure traversante ci-dessus est visible depuis l'intérieur de l'église (cf page suivante).





Des jauges type Sagnac peuvent être posées pour observer l'évolution des fissures.



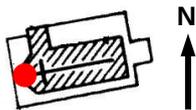


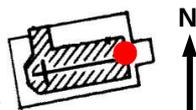
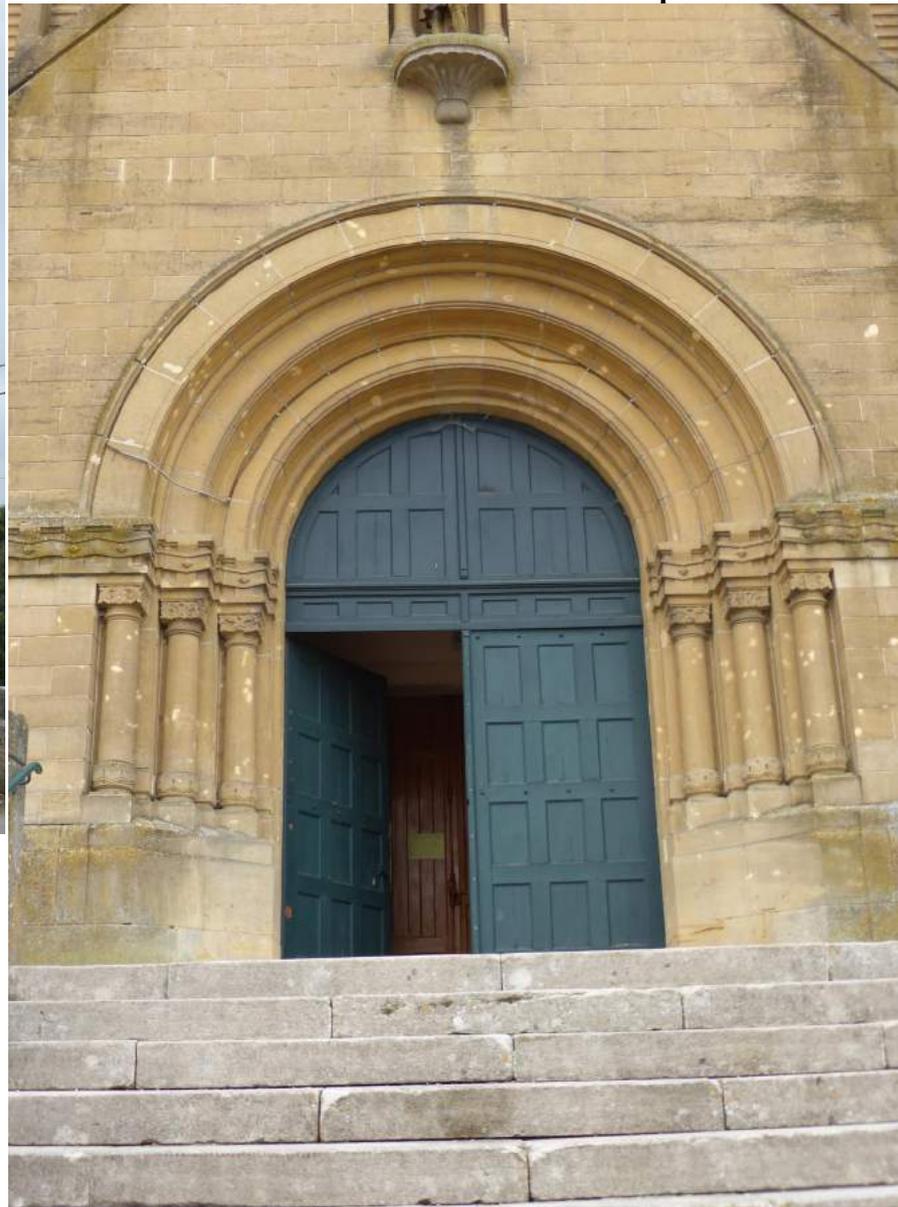
Les ardoises se soulèvent et sont envahies par les lichens. Certaines se détachent. Elles sont également poreuses.





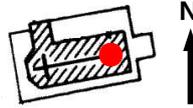
Comme sur la nef, la couverture du chevet est également envahie par les lichens. Les ardoises pyriteuses sont devenues poreuses. La municipalité envisage prochainement une réfection de couverture.





L'architecte Philippe Coulon a basé la reconstruction de l'église en s'appuyant sur l'architecture romane, comme en témoigne le portail, les baies en plein cintre et les entrelacs sur les chapiteaux des colonnettes.

Visite du 07 octobre 2016 - Document élaboré par l'UDAP de la Meuse

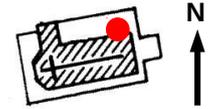
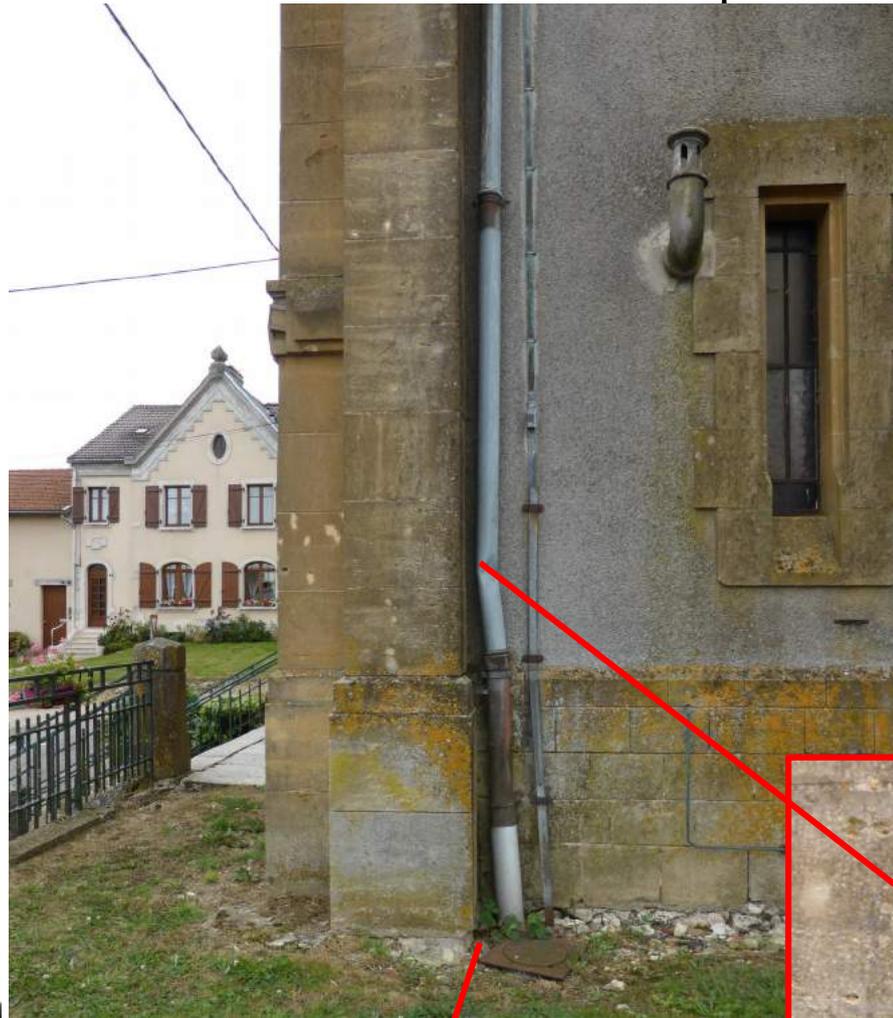


Les lichens se sont développés sur les ardoises qui semblent être en bon état contrairement à celles de la nef et du chevet. Un nettoyage doux leurs permettrait une longévité plus importante.



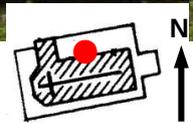
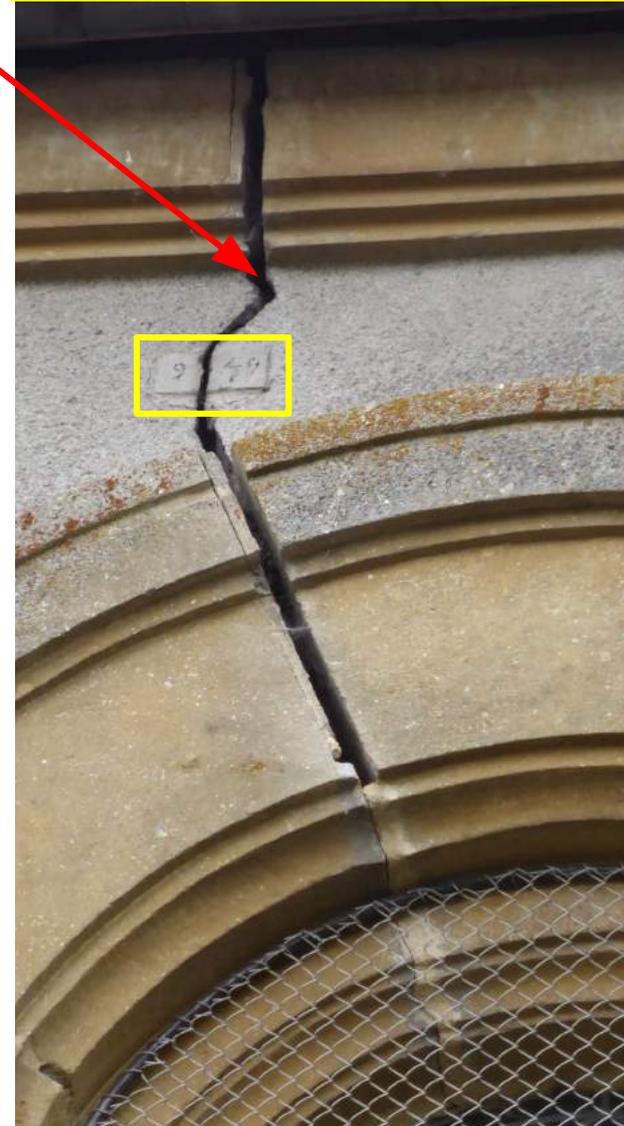
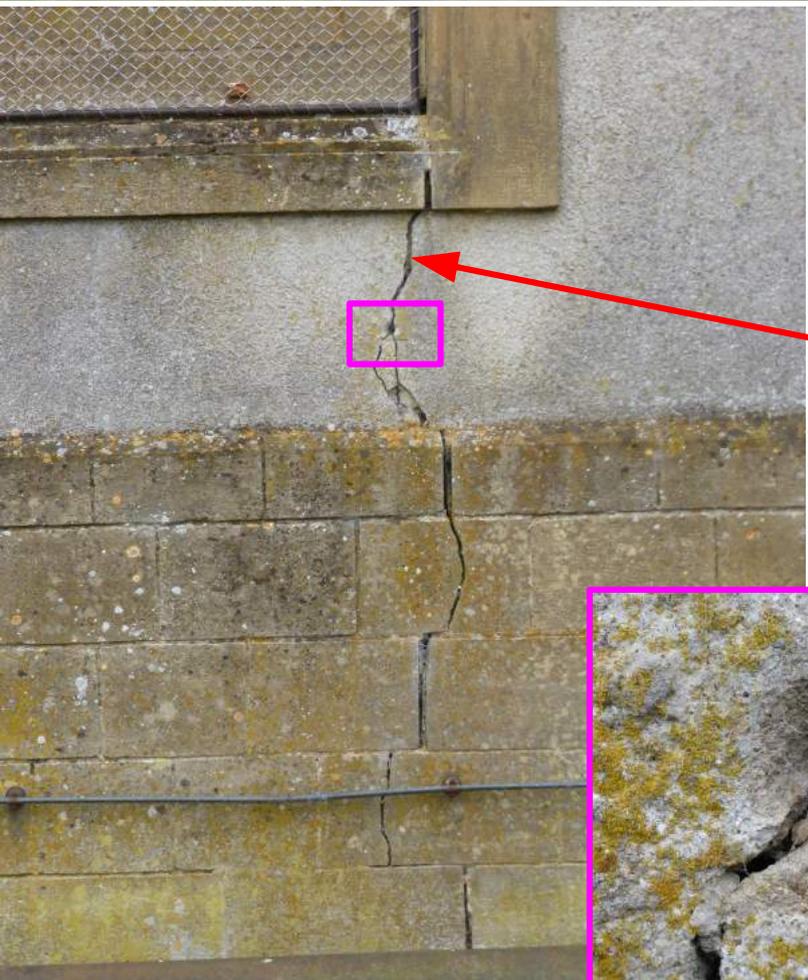
La couverture du clocher est salie par les pigeons. Quelques ardoises en recherche.

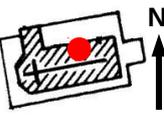




Absence de curage des chéneaux, malfaçons aux naissances des descentes d'eaux pluviales, mauvais état de celles-ci et caractère aléatoire du réseau d'évacuation en sol.







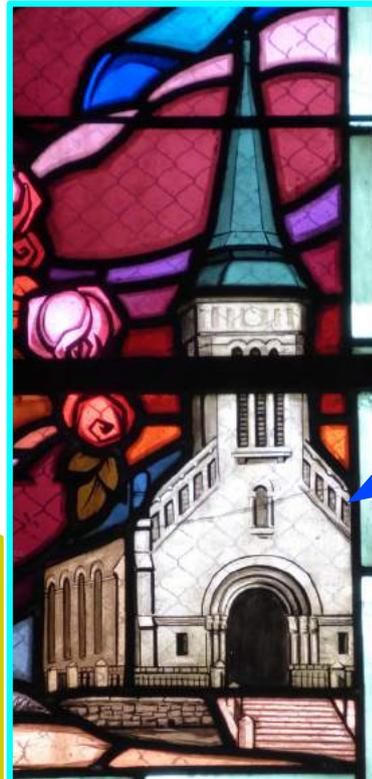
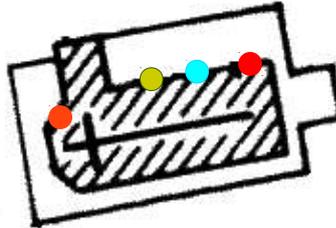
Cette fissure est également visible de l'extérieur.
Cf page précédente.



Apparition du Sacré-Coeur à Sainte-Marguerite-Marie Alacoque « Voici ce coeur qui a tant aimé les hommes »



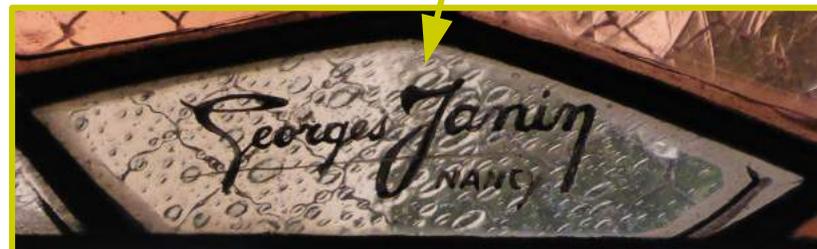
« Miracle de St-Nicolas » (les trois enfants)



« Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus Priez pour nous » avec à l'avant-plan, la nouvelle église d'Eix



« Baptême de Clovis par St Remy »





« Apparition de N. Seigneur à Saint-Martin »



« Jeanne d'Arc et ses voix »



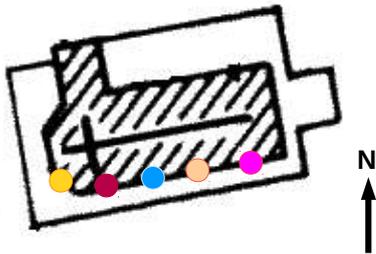
« Martyre de Sainte-Catherine »

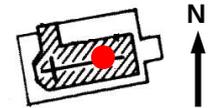


Décor géométrique avec croix



Apparition de Notre-dame de Lourdes
« Je suis l'Immaculée Conception »



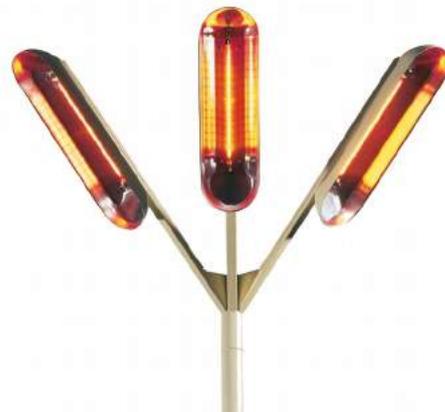


Concernant la mise en lumière de l'église, les opalines seront à conserver. Il doit être possible de remplacer l'ampoule actuelle par un système à LEDS plus performant, et moins énergivore.

La municipalité souhaite investir dans un système de chauffage. Elle prévoit de se rapprocher de l'entreprise Delestre qui propose différents systèmes.

Les panneaux radiants, et plus particulièrement ceux de la gamme Rouen, seraient adaptés à l'édifice. L'idéal serait de les positionner sur les corbeaux (cf ci-dessus) ou sur les blochets (cf ci-contre). La hauteur optimale sera à vérifier auprès de l'entreprise.

Pour une meilleure insertion, les panneaux seraient de teinte marron foncé (RAL 8017 ou 8019) pour être assortis au bois.



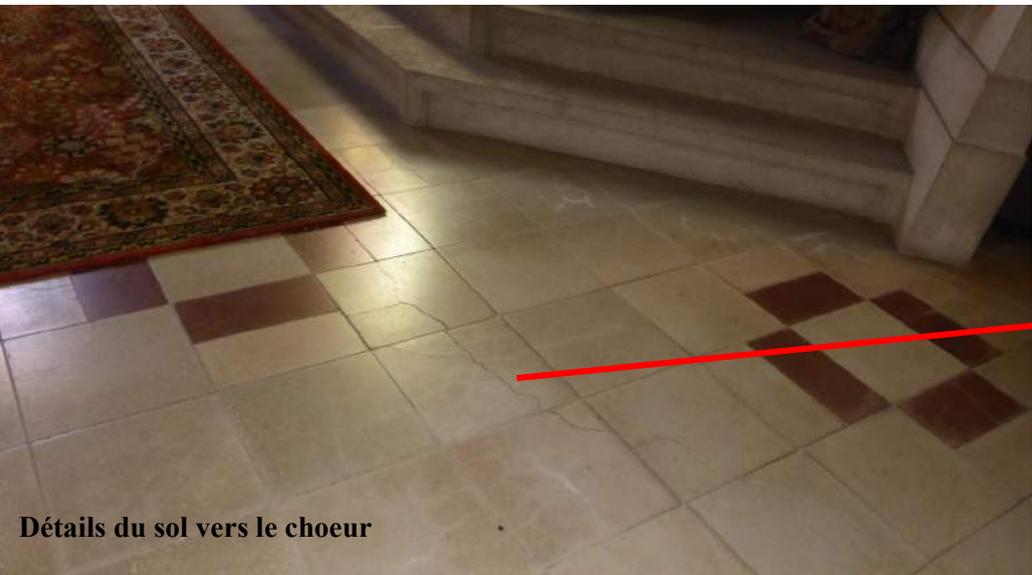
Ci-dessus panneau radiant gamme Rouen à 3 lampes.
Existe en 2 et 1 lampe.





Fonts baptismaux, terre cuite, XXè s., avec groupe Baptême du Christ, terre cuite, XXè s.

Bas-relief commémoratif aux enfants de la paroisse morts pour la France.



Fissure provenant de la dilatation de la dalle béton du sol. Son recoupement s'est effectué naturellement.

Détails du sol vers le chœur

Travaux prévus par la commune

- Réfection de couverture (a)
- Traitement des fissures sur murs gouttereaux (b)
- Pose de jauge type Saugnac (c)

Autres travaux à prévoir avant la mise en accessibilité de l'édifice

- Réseau d'eaux pluviales à enterrer (l'absence de réseau étant responsable des fissures des murs gouttereaux) (d)
- Perron et escalier à reprendre et à consolider. (e)

